



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du mercredi 2 juin 2021 à 8h

Centre d'activités Ariane à Neuves-Maisons

Étaient présent(e)s : Claude **COLIN** _ Laurent **DIEZ** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Dominique **GOEPFER** _ Gilles **JEANSON** _ Daniel **LAGRANGE** _ Sandrine **LAMBERT** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Dominique **RAVEY** _ Richard **RENAUDIN** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Benoit **SKLEPEK** _ Hervé **TILLARD** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Pascal **SCHNEIDER**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	27 mai 2021
<u>Date d'affichage</u> :	21 juin 2021
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	16
<u>Nombre de présents</u> :	15
<u>Nombre de votants</u> :	15
<u>Secrétaire de séance</u> :	Jean-Luc FONTAINE

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 28 avril 2021

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2021_ 84	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – mai 2021
2021_ 85	Domaine et patrimoine	Centre Ariane – Avenant à un bail commercial
2021_ 86	Commande publique	Travaux d'aménagement des locaux du CIAS
2021_ 87	Transports	Transports – Remplacement d'un autobus urbain
2021_ 88	Eau - assainissement	Factures d'eau - dégrèvements
2021_ 89	Finances	Aire d'accueil - subvention au titre de France relance
2021_ 90	Finances	Construction du futur siège – demande de subvention à la région Grand Est
2021_ 91	Finances	Construction du futur siège – demande de subvention au département de Meurthe-et-Moselle
2021_ 92	Finances	Participation à l'acquisition d'un système de sonorisation

1. Désignation d'un secrétaire de séance

A l'unanimité, Jean-Luc FONTAINE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 28 avril 2021

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2021_84

Rapporteur :

Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement

Objet :

Habitat - attribution des aides – mai 2021

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de sa séance du 10 mai 2021.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément au tableau ci-après :

N° dossier	Ressources	NOM Prénom	Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)	Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse Commune						Montant des devis(€ TTC)			
2021-RT14	TM	IUNG Jacqueline	ITE +menuiseries	OPAH	ITE : IRH 54 54320 MAXEVILLE	oui	50,00%	9 080,14 €	9 080,14 €	10/05/2021	2 000,00 €
		40 rue Général Leclerc 54230 NEUVES MAISONS			Menuiseries : CONCEPT PVC 54230 NEUVES MAISONS			9 616,26 €			
2021-RT 16	TM	SCHMITT Billy	ITE +rampants	OPAH	Rampants : CHASSERIAUX 54230 NEUVES MAISONS	oui	79,00%	13 417,46 €	13 417,46 €	10/05/2021	2 000,00 €
		14 rue de la Mame 54230 NEUVES MAISONS			ITE : SBI 54710 FLEVILLE DVT NANCY			14 196,46 €			
2021-RT 17	TM	LE CADRE Franck	ITI + isolation combles perdus/rmpants + VMC	OPAH	CHASSERIAUX 54230 NEUVES MAISONS	oui	38,00%	16 577,00 €	7 787,40 €	10/05/2021	2 000,00 €
		11 rue du Grand Couronné 54230 NEUVES MAISONS						17 488,74 €			
2021-RT 18	TM	BOUTRON Jacky	Menuiseries + chaudière gaz	DIFFUS CAL	Menuiseries : KISSENBERGER 54850 MESSEIN	oui	36,00%	6 201,28 €	6 201,28 €	10/05/2021	2 000,00 €
		22 rue de Courberaie 54230 CHALIGNY			Chaudière : DEK CHAUFFAGE 54230 CHALIGNY			6 600,22 €			
2021-RT 19	TM	LELANDOIS Céline	Menuiseries + ITE	OPAH	Menuiseries : KISSENBERGER 54850 MESSEIN	oui	70,00%	22 068,02 €	22 068,02 €	10/05/2021	2 000,00 €
		8 rue d'Autrey 54160 PIERREVILLE			ITE : CRBM 54230 NEUVES MAISONS			23 437,39 €			

DÉLIBÉRATION N° 2021_85

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique et des transports

Objet :

Centre Ariane – Avenant à un bail commercial

La société Gexplore, installée au centre Ariane depuis 2018, exerce des activités d'exploration minérale, de prospection géologique, d'expertise et de recherche dans ces domaines.

En 2020, elle a sollicité l'occupation temporaire d'un bureau supplémentaire de 20 m².

La société souhaite inclure dans son bail, de manière définitive, ce bureau.

Le bureau communautaire est invité à approuver l'avenant n°4 à son bail commercial.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant n°4 au bail commercial en date du 20 août 2018 conclu avec l'entreprise Gexplore, pour une occupation sans limite de durée du bureau n°42 et rappelle des éléments résultants du bail et des avenants à compter du 1^{er} mai 2021 :

- Locaux occupés au niveau 4 : Bureaux **41** (25 m²), **42** (20 m²) et **43** (20 m²)
- Loyer : 484,34 € HT mensuels
- Avance sur charges : 162,50 € mensuels

- **autorise** le président à signer l'avenant n°4.

DÉLIBÉRATION N° 2021_86

Rapporteur :
Patrick POTTS - Vice-président chargé des bâtiments et travaux

Objet :
Travaux d'aménagement des locaux du CIAS

L'entreprise Isoplaquiste a réalisé le lot « cloisons et faux plafonds » dans le cadre des travaux d'aménagement des locaux du CIAS.

En raison de retard dans le planning et d'absences aux réunions de chantier, des pénalités provisoires ont été appliquées sur la situation 4 pour un montant de 3 625 €.

Il est proposé d'appliquer les pénalités de fin de chantier à hauteur de 1 812,50 euros dans le cadre du paiement du décompte général et définitif.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** l'application des pénalités à l'entreprise ISOPLAQUISTE pour un montant de 1 812,50 euros.

DÉLIBÉRATION N° 2021_87

Rapporteur :
Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique et des transports

Objet :
Transports – Remplacement d'un autobus urbain

La CCMM est propriétaire d'un autobus de marque HEULIEZ et de modèle GX 117 âgé au 1er janvier 2021 de 12 ans.

Compte-tenu de son âge, ce véhicule est devenu très peu performant en matière d'efficacité énergétique avec une consommation de carburant très nettement supérieure aux standards actuels.

De plus, et toujours du fait de son âge, ce véhicule occasionne des opérations de maintenance dont la fréquence est croissante, et par conséquent génère de très forts coûts d'entretien.

Par ailleurs, en vertu de la délibération du 1er mars 2012 du conseil communautaire, la durée d'amortissement des véhicules du réseau urbain est indexée sur leur durée de vie; soit 12 ans pour un véhicule de cette catégorie.

Considérant, que les délais de livraison sont de 6 à 8 mois, le moment est donc venu de procéder au remplacement du véhicule.

Il est donc proposé de lancer une consultation en vue d'acquérir un nouveau véhicule, dont le coût est estimé à 210 000 € HT.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **autorise** le lancement d'une consultation conformément au code de la commande publique;
- **autorise** le recours à l'achat d'un véhicule d'occasion en fonction des opportunités;
- **autorise** le président à signer le marché correspondant pour un montant estimatif de 210.000 € H.T. (soit 252.000 € T.T.C.);
- **autorise** la cession du véhicule remplacé;
- **autorise** le président à signer le marché correspondant.

DÉLIBÉRATION N° 2021_88

Rapporteur :

Gilles JEANSON - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

Objet :

Factures d'eau - dégrèvements

Suite à l'étude et l'accord de la commission eau-assainissement, il est proposé au bureau de se prononcer favorablement sur les dégrèvements suivants :

Adresse	Objet	Dégrèvement
M. B. A. 230 Rue des Prolongées NEUVES-MAISONS	Fuite sur robinet de puisage éclaté par le gel	374 M3 sur la part assainissement
M. R. D. 32 Rue de Guise FROLOIS	Fuite sur joint après compteur de 2013 dans un regard extérieur	513 M3 sur la part assainissement
Mme G. C. 30 Rue de la Somme NEUVES-MAISONS	Fuite sur canalisation souterraine	256 M3 sur la part assainissement
Commune de Neuves-Maisons salle polyvalente et cantine NEUVES-MAISONS	Fuite sur branchement	Avoir d'un montant de 52 415,52 € (régularisation administrative d'un dégrèvement accordé sur fuite survenue en 2014)

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** les dégrèvements ci-dessus.

DÉLIBÉRATION N° 2021_89

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Aire d'accueil - subvention au titre de France relance

Le gouvernement a lancé, le 3 septembre 2020, un plan de relance sur trois piliers que sont : l'écologie, la compétitivité et la cohésion, pour redresser l'économie et faire la « France de demain ». L'Etat souhaite protéger les plus modestes et aider les publics précaires à surmonter la crise de la Covid-19 à travers le plan de relance.

C'est dans cette optique que la CCMM a sollicité l'Etat le 24 septembre 2020, pour aider à financer des travaux sur l'aire d'accueil des gens du voyage implantée sur la commune de Neuves-Maisons.

La CCMM a sollicité une subvention pour :

- des travaux d'amélioration des conditions sanitaires (remplacement des évacuations, remplacement des 12 portes des blocs sanitaires, remplacement joint borne entrée) à hauteur de 12 784.48 € HT,
- et des travaux d'amélioration des conditions sécuritaires (remplacement borne d'entrée par une poutre rétractable, création local poubelles) pour 28 016.80 € HT.

Il est proposé de solliciter le financement au titre du plan de relance national de manière complémentaire à tout autre financement dont la DETR et d'autoriser le président à signer toutes les pièces afférentes.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** les subventions pour les travaux d'amélioration sanitaires et sécuritaires de l'aire d'accueil notamment au titre du plan de relance et de la DETR.

DÉLIBÉRATION N° 2021_90

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Construction du futur siège – demande de subvention à la région Grand Est

Le conseil communautaire du 10 décembre 2020 a approuvé l'avant-projet définitif de construction du futur siège de la CCMM. En parallèle des études techniques préalables et de l'appel d'offres, les recherches de subventions sont en cours.

L'Etat a d'ores et déjà notifié 400 000 € de subventions au titre de la DSIL, ainsi qu'une aide de 250 000 € au titre de la DETR. Le « fonds friches » a également été sollicité. Un dossier a été déposé auprès du département de Meurthe-et-Moselle.

Dans la même optique, le bureau est invité à solliciter le soutien de la région Grand Est, au titre du dispositif de soutien aux centralités.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** le soutien de la région Grand Est au titre du dispositif de soutien aux centralités rurales pour la construction du futur siège de la CC Moselle et Madon à Neuves-Maisons.

- **précise** que le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses (en € HT)		Recettes	
Travaux	4 501 000	Maître d'ouvrage	3 826 000
Maîtrise d'œuvre, études, divers	675 000	Région – centralités rurales	200 000
		Etat – DSIL (notifiée)	400 000
		Etat – DETR (notifiée)	250 000
		Etat – fonds friches (sollicité)	200 000
		Département 54 (sollicité)	300 000
TOTAL	5 176 000	TOTAL	5 176 000

DÉLIBÉRATION N° 2021_91

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Construction du futur siège – demande de subvention au département de Meurthe-et-Moselle

Le conseil communautaire du 10 décembre 2020 a approuvé l'avant-projet définitif de construction du futur siège de la CCMM. En parallèle des études techniques préalables et de l'appel d'offres, les recherches de subventions sont en cours. L'Etat a d'ores et déjà notifié 400 000 € de subventions au titre de la DSIL, qui doivent être complétées par une aide de 250 000 € au titre de la DETR. Le « fonds friches » a également été sollicité.

Dans la même optique, le bureau est invité à solliciter le soutien du département de Meurthe-et-Moselle.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** le soutien du département de Meurthe-et-Moselle pour la construction du futur siège de la CC Moselle et Madon à Neuves-Maisons, à hauteur de 300 000 €.

DÉLIBÉRATION N° 2021_92

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Participation à l'acquisition d'un système de sonorisation

La CCMM doit se doter d'un système de sonorisation incluant un dispositif spécifique permettant aux personnes malentendantes de suivre la réunion dans de bonnes conditions.

La ville de Neuves-Maisons procédant à l'acquisition d'un tel équipement, il est proposé de travailler dans une logique de mutualisation. La CCMM versera à la ville une participation de 1961 € correspondant à un tiers du coût d'acquisition hors taxes. La CCMM utilisera l'équipement une fois par mois pour les réunions du conseil communautaire, et pour d'éventuelles réunions ponctuelles. Le bureau est invité à valider ce montage.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le versement d'une participation de 1961 € à la ville de Neuves-Maisons pour l'acquisition d'un système de sonorisation mutualisé.

Le secrétaire,

Jean-Luc FONTAINE



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2021_ 84	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – mai 2021
2021_ 85	Domaine et patrimoine	Centre Ariane – Avenant à un bail commercial
2021_ 86	Commande publique	Travaux d'aménagement des locaux du CIAS
2021_ 87	Transports	Transports – Remplacement d'un autobus urbain
2021_ 88	Eau - assainissement	Factures d'eau - dégrèvements
2021_ 89	Finances	Aire d'accueil - subvention au titre de France relance
2021_ 90	Finances	Construction du futur siège – demande de subvention à la région Grand Est
2021_ 91	Finances	Construction du futur siège – demande de subvention au département de Meurthe-et-Moselle
2021_ 92	Finances	Participation à l'acquisition d'un système de sonorisation

Signatures

Claude COLIN		Patrick POTTS	
Laurent DIEZ		Dominique RAVEY	
Jean-Luc FONTAINE		Richard RENAUDIN	
Dominique GOEPFER		Pascal SCHNEIDER	Excusé
Gilles JEANSON		Marie-Laure SIEGEL	
Daniel LAGRANGE		Benoit SKLEPEK	
Sandrine LAMBERT		Hervé TILLARD	
Filipe PINHO		Thierry WEYER	

